

SARL BGAT



18, Rue Auguste Morel -
89100 SENS

Compagnie d'assurance : AXA
N° de police : 10625821704 valable jusqu'au 31/12/2022

Tél. : 0386831600
Fax : 0386950304
Email : contact@bgat.fr
Site web : www.bgat.fr
Siret : 421 457 821 000 47
Code NAF : 7112A
N° TVA :
N° RCS :

Certificat de mesurage « Surface habitable »

Objet

La présente mission consiste à établir la surface habitable d'un **bien selon les dispositions du Code de la construction et de l'habitation.**

La surface habitable est une information devant figurer dans le contrat de bail selon les dispositions des articles 3 et 3-1 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs.

Selon l'article R111-2 du Code de la construction et de l'habitation, il s'agit de la surface d'un logement ou d'une pièce correspondant à la surface de planchers construit, après déduction de la surface occupée par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines et ébrasement des portes et fenêtres.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R111-10 du Code de la construction et de l'habitation, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Cette surface est différente d'une surface « Carrez ».

Désignation du donneur d'ordre

Nom : M. et Mme MORIN-FAURE
Adresse : 9 Rue des Genets
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
Qualité (sur déclaration de l'intéressé) : Propriétaire
Email :

Immeuble bâti visité

Adresse du bien

Adresse complète : 9 Rue des Genets
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

Nature du bien

Nature : Maison
Copropriété : Pas de copropriété
Section Cadastre : ZK Non Communiqué 93-95

Annexes

Annexe 1 / 2

Liste des pièces bâties mesurées :

Localisation	Surfaces habitables (m ²)	Surfaces non prises en compte (m ²)	Justification
Garage (Sous-sol)		89,00	Garage
Entrée (RDC)	4,00		
Cuisine (RDC)	8,00		
Séjour (RDC)	25,00		
Salle d'eau (RDC)	3,90		
W.C. 1 (RDC)	1,00		
Dégagement (RDC)	1,90		
Chambre 1 (RDC)	8,90		
Chambre 2 (RDC)	12,50		
Chambre 3 (RDC)	9,00		
Chambre 4 (Étage 1)	11,30		
Pièce palière (Étage 1)	17,70		
Total :	103,20	89,00	

En conséquence, après relevé du 27/09/2022, nous certifions que la surface habitable est de 103,20 m².
(cent trois mètres carrés et vingt centimètres carrés)

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée : le : 27/09/2022
par : Mme Valérie WALTER

Visite effectuée :

Rapport édité : le : 30/09/2022
à : SENS

Cachet de l'opérateur

